

N° 17 – 11 juin 2015

Champagne-Ardenne

## Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

### A RETENIR CETTE SEMAINE

#### BETTERAVE *page 2*

- **Croissance** : Températures favorables accompagnées d'un léger déficit hydrique
- **Ravageurs** : Climat propice au développement des teignes

**REMARQUE** : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2015 (parcelles agriculteur), sur 26 parcelles de betterave. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



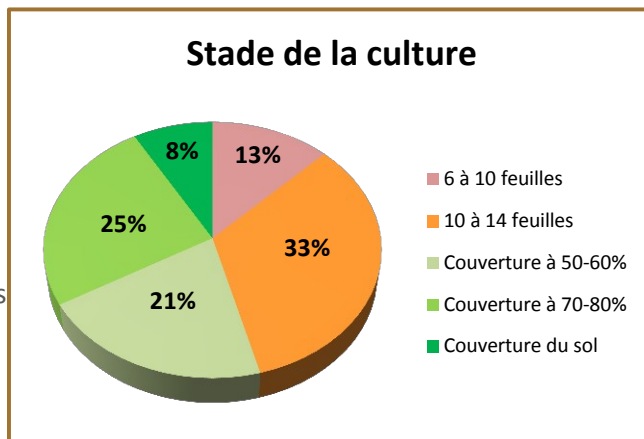


## BETTERAVE

### STADE DE LA CULTURE

Le développement des feuilles et des racines se poursuit cette semaine. L'augmentation des températures permet une accélération de la croissance, mais le déficit hydrique enregistré depuis le mois de mai peut provoquer dans certains cas, un léger stress pour la culture.

Seulement 1/3 des parcelles du réseau ont aujourd'hui atteint plus de 70% de couverture du sol.



### RAVAGEURS

#### PUCERONS

On constate une augmentation des parcelles concernées par les pucerons suite à l'évolution des températures de ces derniers jours. L'enregistrement des vols réalisés par la tour à succion de Reims confirme cette tendance.

54% des parcelles suivies signalent leur présence contre seulement 22% la semaine dernière :

- les pucerons noirs ailés sont signalés dans 27% des sites ;
- la présence d'individus au stade aptère concerne 42% des parcelles ;
- aucun puceron vert n'est observé dans le réseau.

Les pourcentages d'infestation restent faibles avec moins de 10% de plantes touchées en moyenne. Quelques parcelles se situent tout de même entre 15 et 40%.



La régulation des populations est en partie assurée par les nombreux auxiliaires observés en culture. A ce jour, 4 parcelles du réseau signalent des coccinelles au stade larvaire ou adulte ainsi que des œufs de chrysope. La protection des semences reste encore efficace pour limiter le risque d'inoculation de jaunisse virale.

#### TEIGNES DE LA BETTERAVE

**Seuil de nuisibilité** : Il est atteint lorsque 10% des plantes sont porteuses de chenilles ou de dégâts frais.



Les suivis hebdomadaires montrent une évolution du nombre de parcelles concernées. 3 sites de l'Aube signalent la présence de chenilles :

- Echemines = 4%
- Mesnil la Comtesse = 4%
- Bouy Luxembourg = 6%

Les larves de teignes engendrent des morsures sur les jeunes feuilles de betteraves qui, dans un premier temps, peuvent affecter la croissance de la culture. En cas de températures caniculaires, supérieures à 35°C, ces morsures constituent une porte d'entrée au champignon *Rhizopus* provoquant des pourritures sur racines.

Le risque augmente en conditions de stress hydrique et de chaleurs. Il conviendra de renforcer la surveillance dans les parcelles à risque (sols superficiels) si les conditions climatiques actuelles se poursuivent. Le retour des pluies limitera leur extension.

## PEGOMYIES

**Seuil de nuisibilité** : 10 % de plantes avec présence de galeries.

Après la couverture du sol par la culture, le seuil passe à 50% de plantes touchées. La présence d'œufs signifie que la génération en cours n'est pas terminée.

L'observation de ce parasite reste occasionnelle pour notre région.

Les parcelles de Rhèges (10) et Bétheny (51) sont concernées par la présence de dégâts mais les taux d'infestation restent inférieurs aux seuils de nuisibilité avec respectivement 2 et 5 % de plantes présentant des symptômes.





## Bulletin de Santé du Végétal

### Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagricra.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>  
et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - CETIOM - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEREOS - VIVESCIA.

**Rédaction** : CETIOM, Arvalis - Institut du Végétal, ITB et la FREDONCA avec relecture de la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne (représentant les organismes de développement), de CRISTAL UNION, SOUFFLET AGRICULTURE, VIVESCIA (représentant les organismes stockeurs) et du SRAL.

**Crédits photos** : CETIOM, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

**Coordination et renseignements** : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne. Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [k.benredjem@champagricra.fr](mailto:k.benredjem@champagricra.fr)



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à [k.benredjem@champagricra.fr](mailto:k.benredjem@champagricra.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.